

# Imposition en France des personnes physiques résidentes de la Principauté de Monaco

## Développer ses connaissances en ingénierie patrimoniale

### Au regard de l'impôt sur le revenu :

#### Imposition en France des résidents privilégiés :

- Les différentes catégories de résidents privilégiés :
  - Statut de résident privilégié de nationalité française
  - Statut de résident étranger autre que français
  - Comment obtient-on la nationalité monégasque ?
- Modalités d'imposition en France :
  - En présence de revenus de source française
  - Taxation forfaitaire visée à l'article 164 C du CGI supprimée
- Obligations déclaratives :
  - Revenu global / revenus catégoriels (BIC-BNC, plus-values immobilières, ...)
- Désignation d'un représentant fiscal en France :
  - Avec ou sans responsabilité solidaire

#### Imposition en France des résidents français non privilégiés :

- Revenus de source française / monégasque / étrangère
- Extension au bénéfice de 2 sortes de réductions d'impôt

### Assujetissement aux prélèvements sociaux des revenus et profits immobiliers :

#### Au regard de l'impôt sur la fortune :

- Régime d'imposition des non-résidents
- Régime applicable aux français non privilégiés installés en Principauté depuis le 01/01/1989

#### Au regard des droits de succession :

- Défunt considéré comme résident monégasque au sens de la convention du 01/04/1950
- Défunt de nationalité française réputé avoir conservé son domicile fiscal en France
- Résident de nationalité étrangère

#### Au regard des droits de donation

- Le donneur de nationalité française est domicilié fiscalement en France au regard de l'article 4B du CGI
- Le donneur est considéré comme résident fiscal monégasque (monégasque, français, étranger)

### Objectifs opérationnels

- Appliquer les mécanismes d'imposition au regard de l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune, les droits de succession et de donation en fonction de chaque statut fiscal
- Développer son champ de compétences en ingénierie patrimoniale.

### Public, pré-requis & niveau

#### Avocats, banques, notaires et gestionnaires de patrimoine

#### Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux Comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

**Pré-requis :** Avoir de bonnes connaissances en ingénierie fiscale immobilière.

#### Niveau :

Professionnel  Avancé  Expert

### Modalités

**Intervenant :** Expert Fiscalité des non-résidents.

**Méthodes et moyens pédagogiques :** Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

#### Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation

### Tarifs par personne · 1 jour = 7h

Société .....	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable .....	615 € HT
Formation intra .....	Sur devis
(France entière) .....	à partir de 1 900 € HT

Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de faciliter le suivi de notre formation.

Scannez pour choisir votre session de formation



REF: PR2116090655

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 09/12/2025

